

Christian Dior

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 363 454 096 EUROS- 582 110 987 R.C.S PARIS

30 avenue Montaigne

PARIS

75008

REMUNERATIONS 2011 DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Au cours de sa séance du 3 février 2011, le Conseil d'Administration de Christian Dior, suivant les recommandations formulées par le Comité de Sélection des Administrateurs et des Rémunérations, a pris les décisions suivantes relatives aux rémunérations du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général.

M. Bernard Arnault :

Rémunération de 500 000 euros

M. Sidney Toledano :

1. Rémunération fixe pour l'année 2011 : 970 000 euros

Variation par rapport à l'année précédente : + 10%

2. Rémunération variable versée en 2011 au titre de l'année 2010, en fonction de l'atteinte des objectifs fixés par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2010 : 700 000 euros

Variation par rapport à l'année précédente : + 27 %

3. Rémunération variable pour l'année 2011 :

Fondée pour un tiers sur l'atteinte d'objectifs qualitatifs et pour deux tiers sur les critères quantitatifs suivants: chiffre d'affaires, résultat opérationnel et cash flow consolidés, chacun de ces critères comptant pour un tiers

Montant maximum : 120 % de la rémunération fixe

4. Mise en place d'un dispositif d'intéressement, à moyen terme, aux performances de la société Christian Dior Couture fondé sur la moyenne du résultat opérationnel courant consolidé de la société au titre des exercices 2012 et 2013.

ADRESSE POSTALE : 11, RUE FRANÇOIS 1^{ER}, 75383 PARIS CEDEX 08

N°SIRET 582 110 987 00010 – APE 7010 Z – N°TVA FR 69 582110987 – FAX 01 44 13 27 81